

Procès-verbal des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 février 2025

<u>Présents</u> :	
<u>Représenté</u> :	
Syndic:	La société Gestion Com-For scrl, représentée par O. Van den Abbeele

La séance est ouverte à 17h30 en la salle Rossignol du CCCO.

1. Accueil et appel des présences (majorité simple).

8 propriétaires sur 12 sont présents (pour 718 quotités / 1.010) et 1 propriétaire sur 12 est représenté (pour 96 quotités / 1.010). Soit un total de 9 propriétaires présents ou représentés et 814 quotités / 1.010. L'Assemblée Générale est valable, le double quorum est atteint et les votes sur les points à l'ordre du jour peuvent être délibérés. M. Keyaerts est désigné Président d'Assemblée, M. Van den Abbeele (syndic Gestion Com-For srl) assumera le rôle de secrétaire.

2. <u>Présentation et approbation des comptes au 31 mai 2024. Rapport du Commissaire aux comptes en annexe. (majorité simple).</u>

Le Commissaire aux comptes a vérifié la comptabilité de l'exercice écoulé et n'a pas de remarques à formuler. L'Assemblée décide de valider les comptes.

POUR: 814 quotités (100%)
CONTRE: 0 quotité (0%)
Personne(s) ayant voté non : /

3. <u>Contrats fournisseurs en cours: Techem, Cleaning Dorsy Services, Total, Engie, Vivaqua, AIB vinçotte, liftinc, Bwarm, Gestion Com-For, Vivium. (pas de vote).</u>

La liste des fournisseurs est reprise dans le point ci-avant.

4. <u>Décharges : Conseil de Copropriété, Commissaire aux comptes & syndic (majorité simple).</u>

À l'unanimité, l'Assemblée donne quitus au Conseil de Copropriété, au Commissaire aux comptes et au syndic.

POUR: 814 quotités (100%)
CONTRE: 0 quotité (0%)
Personne(s) ayant voté non : /

5. <u>Élection des membres du Conseil de Copropriété et du Commissaire aux comptes (majorité simple).</u>

Assesseurs: Mme Freché, M. Fockedey, M. Melnikoff.

POUR: 814 quotités (100%)
CONTRE: 0 quotité (0%)
Personne(s) ayant voté non : /

Commissaire aux comptes : M. Grandjean.

POUR: 814 quotités (100%)
CONTRE: 0 quotité (0%)
Personne(s) ayant voté non : /

6. <u>Chaudière ; présentation succincte des offres reçues et à recevoir d'ici la date de la réunion. Choix</u> d'un prestataire et mode de financement. *(majorité des 2/3).*

Après débats en séance, l'Assemblée de valider l'offre de Bwarm pour 34.146,43€ TVAC. Les travaux seront financé par un prélèvement sur le Fonds de Réserve de 20.146,43€ et par un appel unique exceptionnel de 14.000 à payer dans les 2 mois.

Bwarm: 814 quotités (100%).

Sterckx: 0 quotités (0%).

Bestec: 0 quotités (0%).

Fuite de Gaz: 0 quotités (0%).

7. <u>Budget pour les frais de fonctionnement 2024-2025 + provisions en découlant. Vu la date avancée dans l'exercice et vu le dépassement limité pour l'exercice écoulé en isolant les frais exceptionnels pour la porte de garage, le syndic propose de proroger le précédent budget et maintenir les provisions mensuelles en l'état. (majorité simple).</u>

L'Assemblée décide de valider la proposition énoncée.

POUR: 814 quotités (100%)
CONTRE: 0 quotité (0%)
Personne(s) ayant voté non : /

8. Renouvellement du mandat du syndic Gestion Com-For scrl pour une période d'un an. (majorité simple).

POUR: 814 quotités (100%)
CONTRE: 0 quotité (0%)
Personne(s) ayant voté non : /

La séance est levée vers 19h00

Signatures : voir PV original de séance disponible sur demande.